

LOCATION DE SALLE DE SEANCES (30 places)

SITUATION

Au siège de l'Association des Communes Fribourgeoises
Route du Centre 13, 1720 Corminboeuf

ACCES

- Bus TPF ligne 8
Marly Piscine – Corminboeuf Ancienne Poste
Arrêt « Corminboeuf Village »
- Station Publibike
- Entrée par la porte de l'immeuble, puis accès au couloir privé
- Possibilité de se garer sur les places de parc blanches non réservées



SALLE IDÉALE POUR VOS SEANCES DE COMITE OU PETITES ASSEMBLEES

A 15 min. environ de la gare de Fribourg, vous atteignez le pas de la porte de notre salle par le bus (arrêt de bus no 8), en vélo (station Publibike) ou en voiture (parking gratuit devant le bâtiment).

L'ACF-FGV met à disposition des communes, associations de communes et sociétés et sur réservation préalable, sa salle à des conditions avantageuses. Accessible de manière indépendante, elle est entièrement équipée et modulable et peut accueillir jusqu'à 30 personnes.



Pour un accès aux personnes à mobilité réduite, merci de prendre contact avec le secrétariat de l'ACF (coordonnées ci-après).



DESCRIPTION DES LOCAUX

Salle de conférence

70 m²

10 tables roulantes avec plateaux rabattables, modulables en différents espaces de travail (tables allongées, en U, en blocs de 4, 6 ou 8, en mode séminaire, etc.)

30 chaises

Wifi

1 écran tactile Legamaster avec barre de visio et audio 86 pouces (218 cm)

1 whiteboard (1.60 m/3 m)

Accès indépendant avec boîtier à clés

Kitchenette

Machine à café avec capsules

Bouilloire et thé

Frigo

Micro-ondes

Verres à eau et à vin, tasses, carafes

Couverts, ustensiles

Serviettes

Espace Pause-Café

3 tables hautes

WC

Disponibles dans le couloir

CONDITIONS

Locataires Collectivités publiques ou sociétés locales

Clés Les clés sont disponibles dans le système de boîte à clés avec code. Le responsable de la séance les y replace en fin de séance

Matériel Les participants utilisent le matériel avec soin. Leur institution est couverte par une assurance RC en cas de dommage

Salubrité Les participants rendent la salle propre ainsi que ses abords (pas de mégots de cigarettes ou de papier sur le sol)
Les déchets peuvent être laissés sur place, en les déposant dans les endroits prévus à cet effet (tri)

Bruit Les participants respectent les autres locataires et le voisinage en particulier en quittant les lieux et après 22h00

Vaisselle Les participants rendent la vaisselle propre et la remettent à sa place

Frigo Les participants emportent les aliments ou bouteilles qu'ils placent éventuellement dans le frigo

Cafés/Thés Les cafés sont facturés au prix de CHF 1.- selon le décompte du responsable de la séance (indication sur le carnet – le décompte sera rapporté sur la facture mensuelle) ; le thé est mis gratuitement à disposition

HORAIRES & TARIFS (TTC) DE RESERVATION

7h00 – 22h30

Réservation à l'heure : CHF 50.- pour la première heure
CHF 30.- par heure supplémentaire

Formulaire en ligne : <https://reservation.acf-fgv.ch>

Une annulation est possible sans frais 24h avant la séance. Passé ce délai, la location sera due

Facturation mensuelle

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Association des Communes Fribourgeoises - Secrétariat

Ludivine Besomi Chatagny

T +41 26 677 14 94, ludivine.besomi@acf-fgv.ch

www.acf-fgv.ch

